

Conseil municipal du 2 juillet 2024

Ordre du jour

- 1 – Approbation d’une convention avec l’association Olympique Le Coteau
- 2 – Approbation d’une convention avec l’association Côté Cour
- 3 – Approbation d’une convention avec l’association Club des Plaines
- 4 – Approbation d’une convention avec l’Etablissement Français du sang (EFS) pour la contribution à la pause A+
- 5 – Projet de cession d’une partie d’un terrain communal
- 6 – Avis sur le projet Programme Local Habitat 2025-2030
- 7 – Approbation du rapport local de suivi sur l’artificialisation des sols de 2011 à 2022
- 8 – Règlement intérieur de la restauration scolaire
- 9 – Versement du solde de la subvention 2023 au centre socioculturel
- 10 – Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l’Environnement (PPBE) 4^e échéance
- 11 – Création d’un poste d’agent de restauration scolaire – aide cuisinier au grade d’adjoint technique territorial principal de 2^e classe et autorisant le recrutement d’agents contractuels lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient
- 12 - Création d’un poste d’agent d’entretien des locaux au grade d’adjoint technique territorial de 2^e classe et autorisant le recrutement d’agents contractuels lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient
- 13 – Création d’un poste d’agent chargé du contrôle des prestations externalisées et de l’occupation des équipements sportifs au grade d’adjoint technique territorial principal de 2^e classe et autorisant le recrutement d’agents contractuels lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient
- 14 - Modification du tableau des effectifs